

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2016)
Heft: 1

Rubrik: SMG : Société militaire de Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Projection des immeubles devant remplacer l'actuelle caserne des Vernets.

Société militaire de Genève

Votations 28.02.2016 : Prise de position du comité SMG Stationnement de troupes à Meyrin-Mategnin

Le Comité de la Société militaire de Genève soutient la loi (L-11580) ouvrant un crédit d'ouvrage de 20'869'000F pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements, telle que votée par le Grand Conseil le 16 avril 2015.

Argumentaire

- Les intérêts de la population genevoise en matière de construction de nouveaux logements, de développement économique ainsi qu'en matière de sécurité à long terme, sont convergents. Cette loi permet à la fois de construire des logements et de se doter des installations indispensables pour assurer les besoins de sécurité de demain.

- L'investissement est financièrement rentable et justifié. Le référendum met en péril un grand programme de développement approuvé par le Grand Conseil : La Praille – Accacias – Vernets (PAV) visant, rien que dans sa première étape, à investir plusieurs centaines de millions de francs afin d'y construire plus de 1'500 logements, tous, soit à loyers modérés, soit contrôlés.

- Les troupes de sauvetage de notre armée doivent continuer de pouvoir s'entraîner à Genève. Ainsi, l'actuelle place d'exercices d'Epeisses pourra se

développer en un véritable pôle d'excellence national et international pour l'aide en cas de catastrophes.

- Le stationnement de troupes à proximité de l'aéroport répond à un besoin et est un atout essentiel pour assurer la sécurité des conférences internationales à Genève et la protection des missions diplomatiques. Ces infrastructures seront disponibles non seulement pour l'armée, mais pour tous les acteurs de la sécurité.
- Il s'agit de moderniser, mais pas d'ouvrir de nouvelles places d'armes. Les trois sites retenus sont déjà dévolus à un usage militaire. A l'extérieur de la ville, ils permettent une instruction et des déplacements rationnels de la troupe, à proximité de l'aéroport et des infrastructures d'instruction. Un point d'appui logistique sera également disponible pour tous les partenaires de la sécurité de Genève.
- La caserne des Vernets est vétuste et de moins en moins pertinente en tant qu'infrastructure militaire. Sa rénovation (minimum 25 millions) coûterait plus cher que le crédit évoqué ci-dessus, sans permettre la création de logements, ni de doter Genève d'infrastructures de sécurité modernes et efficaces.

Le Comité invite donc tous les membres de la SMG et leurs proches à voter et faire voter **OUI** le 28 février prochain à l'objet cité en titre.

Le comité SMG

Les nouvelles infrastructures permettent une meilleure sécurité de l'aéroport et des représentations diplomatiques basées à Genève - la plupart sur la rive droite du Rhône.





Le Lt col Alexandre Czech lit le traditionnel Toast à la Patrie, au local SMG.
Ci-dessous: Le col EMG Jean Freymond durant son discours sur la Genève internationale.
Photos © Neo-Falcon.

Société militaire de Genève

201^e commémoration de la Restauration genevoise

Le 30 décembre 2015, la Société militaire de Genève a accueilli plus d'un millier de personnes à la Treille. Avec ses partenaires, la SMG a organisé et célébré la 201^e cérémonie de commémoration de la Restauration genevoise.

L'événement marque le départ des troupes françaises et l'arrivée des premières troupes autrichiennes du général Bubna. Les dirigeants de Genève ont ainsi eu plusieurs mois avant de décider, librement, entre le retour à l'indépendance, au rattachement à la France comme depuis l'invasion française de 1798, ou enfin le rattachement à la Suisse. Depuis la Société des Nations (1919), beaucoup de discours célèbrent l'autodétermination des peuples – mais ces cas sont rares. Genève a donc connu une opportunité tout à fait particulière.

Le plt Stéphane Sessa a ainsi lu la proclamation des syndics, rédigée il y a 202 ans et lue le lendemain – après qu'elle eût été transmise aux Autrichiens pour approbation. La liberté n'est pas apparue d'un jour à l'autre. Elle a été chèrement acquise. Et par la négociation.

Le col EMG Jean Freymond, directeur des Dialogues Genève, a été notre orateur de circonstance. Il a insisté sur l'importance de la Genève internationale pour le rayonnement de la Suisse. Une situation qui s'est d'ailleurs renforcée en raison des guerres au Moyen Orient, des questions de migration, ou encore de la lutte contre le financement du terrorisme. Le monde n'a jamais autant eu besoin d'un endroit où se parler.

Le mot des autorités a été prononcé par Antoine Barde, Président du Grand conseil, ainsi que par le Conseiller national Hugues Hiltbold. Les circonstances de l'élévation du niveau de vigilance contre la menace terroriste, les manifestations et dégradations récentes, ont évidemment appelé une mention à l'ordre et au respect de la communauté et des institutions – comme du reste le lendemain, de la bouche du Président du Conseil d'Etat François Longchamp.

La cérémonie est aussi une grande occasion pour les Vieux-Grenadiers: rassemblés en début d'après-midi, la compagnie défile dans la vieille ville et présente ses évolutions et ses salves à la fin de la cérémonie. Ensuite débute une soirée conviviale : l'amicale de la compagnie EM aéroport 1 sert le vin chaud à la population sur la Treille. La SMG invite ses membres et leurs amis à partager un repas traditionnel dans son local. A cette occasion, le Lt col Alexandre Czech a prononcé le traditionnel toast à la Patrie.

La soirée se termine tard aux VG... Et le lendemain c'est la Société d'artillerie qui réveille les habitants à 0800 avec les salves de trois pièces tirant chacune 22 coups.

La SMG remercie tous ses partenaires, les sociétés amies représentées par leur drapeaux, l'Etat et la ville de Genève pour leur soutien. Rendez-vous est pris pour le 30 décembre 2016.

SMG





SOCIÉTÉ MILITAIRE DE GENEVE
SECTION CANTONALE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

En haut : La compagnie des Vieux Grenadiers de Genève prête pour sa présentation.

Ci-dessous : de g. à d. M. Hughes Hiltbold, conseiller national, un huissier et M. Antoine Barde, Président du Grand Conseil, enfin le président SMG.
En bas : Réception et menu traditionnel genevois, offerts par la SMG.





Ci-contre, de g. à d. : Le div Philippe Rebord, commandant de la Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA) et chef de l'instruction opérative; le cdt C André Blattmann, chef de l'Armée (CdA) et le président de la SMG.
Photos © Cap Harley Anderegg

Société militaire de Genève

SMG Assemblée Générale 2015

Comité SMG

La Société militaire de Genève a tenu, le samedi 7 novembre 2015, sa 190^e Assemblée générale ordinaire. Nous avons eu le plaisir d'entendre, successivement :

- Le commandant de Corps André Blattmann, qui a présenté un état des lieux du projet de développement de l'Armée (DEVA). Celui-ci est la meilleure solution pour disposer d'une meilleur disponibilité, de troupes bien équipées, tout en maintenant le système de milice.
- Le conseiller d'Etat Pierre Maudet, chef du Département de la Sécurité et de l'Economie (DSE), a rappelé l'importance de la présence de l'armée à Genève, notamment dans l'optique du transfert de la place d'armes des Vernets vers le site de Mategnin, à proximité de l'aéroport.
- Le divisionnaire Philippe Rebord a parlé du recrutement et de la formation des cadres aujourd'hui et dans l'optique du DEVA. Il s'agira de passer à un système de deux départs par an. Chaque militaire effectuera une école de recrues complète, ainsi qu'un paiement de galons complet pour son dernier grade.

Le bilan de l'exercice 2014-2015 est très positif. La SMG a recruté 19 nouveaux membres, ainsi que 13 aspirants. Les conférences et évènements ont connu une forte participation.

Au cours de la partie statutaire, le Président SMG, le lt col EMG Alexandre Vautravers, a été réélu pour son deuxième mandat.

Le maj Fabrice Pervangher et le cap Diego Carrillo, qui se sont engagé jusque ici au sein du comité, nous quittent et seront regrettés. Ils ont démontré pendant de nombreuses années une loyauté et une responsabilité sans faille.

Le comité est cependant renforcé par l'arrivée des cap Julien Blanc et Harley Anderegg. Nous félicitons ces deux officiers pour leur engagement et leur entrée au comité, au service de la SMG. Le maj Patrick Mayer est également félicité et associé aux travaux du comité. Nous félicitons également les membres du comité récemment promus : les lt col Philippe Kunzi et Marc-Ariel Zacharia.

Le comité SMG s'est fixé deux priorités pour l'année à venir, ainsi qu'un objectif à l'horizon 2017 :

1. Une action coordonnée et efficace dans le cadre de la votation du 28 février prochain : il s'agit de garantir de bonnes conditions pour l'instruction et l'entraînement des troupes de sauvetage et de la sûreté des représentations, organisations et infrastructures de la Genève internationale. La SMG s'engage résolument en faveur du projet de nouveaux cantonnements militaires à Mategnin et Epeisses.
2. Une gestion du patrimoine et du local améliorée. Il s'agit de créer des conditions favorables pour nos évènements, conférences, activités.
3. Enfin, dans un troisième temps, une réflexion de fond doit avoir lieu sur la communication de la SMG, interne aussi bien qu'externe.

Nous nous réjouissons d'avancer avec vous afin de garantir le lien entre la population et l'armée ; entre « anciens » et « jeunes », entre nos besoins de sécurité et ceux qui y travaillent chaque jour.

Votre comité SMG



Ci-dessus, à gauche : Le capo Diego Carrillo, le maj Nicola Squillaci et le maj Fabrice Pervangher, tous trois membres du comité de la SMG.

Ci-dessus, à droite : Le col Guy Reyfer et le maj Patrick Mayer avec le col EMG Thomas Keller, commandant de la place d'armes de Genève.

Ci-dessous : L'assemblée générale a eu lieu, traditionnellement, dans la salle des rois de la Société des Exercices et de l'Arquebuse, dans le quartier de la Jonction, Genève.



SOGISSOISSU

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Société Suisse des Officiers
Società Svizzera degli Ufficiali



Corriger les erreurs

«*Lorsque survient le coup de tonnerre, il est trop tard pour se boucher les oreilles.* » Sun Zi

Depuis plus d'une décennie se déroule dans un silence assourdissant une lente mais inexorable déstructuration, que dis-je, décomposition de l'obligation de servir, une des rares obligations que contient notre constitution fédérale. On est en plein syndrome du supermarché de l'obligation de servir, où chacun estime pouvoir faire ce qu'il veut, comme il le veut quand il le veut. Il faut mettre un terme à cette dérive irresponsable qui va à terme affaiblir de manière grave la capacité et la disponibilité opérationnelle de l'armée, seule réserve stratégique du pays. C'est une véritable question de politique de sécurité.

Pourtant, il y a dans cette dérive quelque chose de typiquement suisse, voyez un peu : en 2013, 73 % des votants rejetait l'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée qui visait justement l'abolition de l'obligation de servir. Pourtant les faits sont têtus, si rien n'est fait c'est bien dans cette direction que l'on se dirige, n'en déplaise au peuple si sage, lequel avait dit non à cette funeste idée.

De réformes en assouplissements, on est passé d'une obligation de servir pour produire de la sécurité à un véritable libre choix entre obligations militaires et service civil. On arrive maintenant au paroxysme de cette dérive.

La SSO s'inquiète de cette situation essentiellement imputable à la dérive du service civil qui, au fil du temps, est devenu un véritable acquis social, alors que c'est, au sens constitutionnel, un «Ersatzdienst» un service de remplacement. Il est impératif que les élites politiques prennent conscience de la réalité des faits et de la cruauté des chiffres. Pour se livrer à cet exercice prenons une zone de référence située dans les années 2015. L'exercice n'est mathématiquement pas irréprochable, sachant que nous n'avons pas pu avoir accès à toutes les données chiffrées.

La situation se présente : quelque 39'000 jeunes sont concernés annuellement par l'obligation de servir. En moyenne 61 % sont déclarés aptes au service militaire, à savoir quelque 23'800. Sur ces 23'800, environ 1500 sont licenciés, pour raisons médicales ou autres, au cours de l'ER; certains reviendront mais dans une proportion relativement faible. Puis avant ou pendant l'ER environ 2'950 jeunes quittent les rangs de l'armée pour rejoindre le service civil. Cela signifie qu'au terme de l'ER on dispose de 19'350 soldats susceptibles d'être comptabilisés dans les effectifs. Suffisant me direz-vous ! Hélas non, puisque l'armée en perd encore 2'950 au service civil qui partent durant les cours de répétition. Cela signifie qu'en finalité

il en reste annuellement 16'400 soit un manco annuel de 1'600, ou l'équivalent de 2 bataillons ! Autrement formulé, contrairement à ce qui dit le Conseil fédéral, l'alimentation du modèle DEVA n'est pas assurée !

J'entends les responsables du service civil hurler et affirmer que si autant de jeunes quittent l'armée c'est parce qu'ils n'y trouvent pas leur compte. Ne soyons pas hypocrites, ils n'ont pas tort. L'armée doit poursuivre ses efforts pour rendre son instruction aussi attrayante que possible, pour rendre ses cadres les plus compétents possibles, bref à donner du sens à son action. Mais jamais l'armée ne pourra donner le même sens sur le court terme, que le service civil. Il est nettement plus compliqué d'expliquer à un jeune, pourquoi il doit effectuer une marche de 30 km de nuit sous la pluie, ou de justifier les privations, la discipline, les services de garde et j'en passe... par rapport au civiliste qui travaille 8 heures par jour, rentre tous les soirs à domicile, dispose de tous ses week-end, peut poursuivre ses activités de loisirs, suivre des formations, voir même être rémunéré. C'est d'une rare hypocrisie pour ne pas dire lâcheté et cela dessert aussi la cause de ceux qui font du service civil.

L'obligation de servir a été créé pour produire de la sécurité. Si elle devait servir à autre chose, alors que le débat ait lieu mais alors débattons en ouvertement.

La SSO demande donc au Parlement et au Conseil fédéral un recentrage du service civil, par quelques mesures simples et concrètes afin de respecter sa raison d'être, décrite dans l'art 1 de la loi idoine :

«*Militärdienstpflchtige, die den Militärdienst mit ihrem Gewissen nicht vereinbaren können, leisten auf Gesuch hin einen länger dauernden zivilen Ersatzdienst (Zivildienst) nach diesem Gesetz.*»

Ces mesures pourraient par exemple être :

- accès au service civil possible uniquement avant le début de son service militaire ;
- dans le cas contraire, non prise en compte des jours de service effectués ;
- allongement de la durée du service civil pour le rendre égal aux contraintes du service militaire ;
- réintroduction de l'examen de conscience ;
- intégration du service civil dans la protection civile.

Si rien n'est fait, l'armée se videra petit à petit qualitativement et quantitativement de sa substance vitale, à savoir les hommes et les femmes qui font et ont toujours fait sa force.